

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010797 – ASA 28/035/01

Information complémentaire sur l'AU 256/01 (ASA 28/025/01 du 11 octobre 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

MALAISIE Khairuddin Saad, 30 ans, enseignant religieux
Mohamad Zulkifli, 35 ans, enseignant religieux
Mohd Zulkifli Mohd Zakaria, 32 ans, enseignant religieux
Mohd Salleh Said, 30 ans, enseignant religieux
Hazami Ishak, 33 ans, homme d'affaires et secrétaire général de la coopérative
d'enseignants religieux de Kelantan

Libéré : Zulkifli, 30 ans, enseignant religieux

Londres, le 17 décembre 2001

Selon certaines informations, Zulkifli, enseignant religieux originaire de l'État de Kedah, aurait été libéré sans condition après avoir été détenu au secret pendant cinquante-cinq jours.

Le 7 décembre 2001, le ministre de l'Intérieur a ordonné le maintien en détention pendant deux ans, sans jugement, des cinq autres hommes, en application de la Loi relative à la sécurité intérieure. Les cinq hommes ont été transférés au camp de détention de Kamunting. Amnesty International craint que lors des interrogatoires la police ne les ait brutalisés et soumis à d'intenses pressions psychologiques s'apparentant à des actes de torture. On ne dispose cependant d'aucune information sur leur état de santé.

Les cinq hommes, que les autorités ont accusés de menacer la sécurité nationale, sont soupçonnés d'être liés à un groupe local de militants islamiques désigné sous le nom de *Kumpulan Mujahidin Malaysia* (KMM, Groupe des moudjahidin malaisiens), mais aucun élément retenu contre eux n'a été rendu public. En vertu de la Loi relative à la sécurité intérieure, ils ne sont pas autorisés à se défendre devant un tribunal et ne peuvent pas consulter un avocat pendant une période initiale de soixante jours consacrée aux interrogatoires.

Merci à tous ceux d'entre vous qui ont envoyé des appels en faveur de ces hommes. Amnesty International continuera d'intervenir par d'autres moyens contre le recours à la Loi relative à la sécurité intérieure.

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org